

La mise en 2x2 voies de la RD 769 Plouay – Lanester : 50 millions pour arriver plus vite dans les bouchons !

Sécuriser la RD 769 et désenclaver l'arrière-pays rural du Pays de Lorient sont des objectifs légitimes. Mais, avec **le doublement à 2x2 voies et le passage à 110 km/h**, force est de constater que ce projet mise essentiellement sur la voiture pour atteindre ces objectifs. Il repose sur un concept dépassé qui ne répond en aucun cas aux défis d'aujourd'hui. De plus, 50M€ pour la RD 769 (section Plouay - Lanester), sans une vision globale de l'ensemble de la problématique de la zone de circulation au nord de Lorient, ça revient à vouloir créer une route qui sera plus rapide, pour arriver 5 minutes plus vite ... dans les bouchons ! En effet, il est maintenant clair que les kilomètres de bouchons ne cessent d'augmenter et que la solution du tout voiture nous mène dans une impasse.

D'ailleurs, ne figure nulle part dans le dossier l'évaluation de l'impact environnemental qu'aura la modification des conditions de circulation. La seule affirmation (p22) que «*le projet n'est pas de nature à modifier directement le climat à l'échelle locale*» ne saurait tenir lieu d'évaluation sérieuse !

Dans ce dossier, nous considérons que le principe de la démarche ERC (Éviter, Réduire, Compenser) n'a pas été pris au sérieux.

Il serait plus efficace, et beaucoup moins coûteux, d'adapter les voies existantes par :

- Un petit élargissement qui permettrait la séparation des voies ;
- Des aménagements qui faciliteraient l'insertion
- Un doublement de la voie menant vers le sud, du nord de Caudan au giratoire du Moustoir, doublement qui permettrait la mise en place d'une voie dédiée aux véhicules transportant plus d'une personne.

Il serait également préférable que les fonds que le Conseil Départemental va consacrer à cette opération, servent prioritairement à l'optimisation des connexions existantes - en particulier un réaménagement global du rond-point du Moustoir. Il aurait été utile en effet, d'y développer les services indispensables en périphérie de la ville comme un Parking-Relais (P+R) associé à une zone de covoiturage, un réseau de bus important répondant aux besoins des citoyens, des vélos en libre-service, et des pistes cyclables, et ce afin de permettre l'intermodalité.

Bref, nous voulons un Conseil Départemental qui investisse dans des infrastructures répondant aussi aux enjeux de la transition énergétique. Inspirons-nous de ce qui fonctionne ailleurs, plutôt que de reproduire les erreurs du passé.

Nous demandons, en tout état de cause, qu'il prenne en compte les exigences des Caudanais :

-> Limitation de la vitesse à 90 km/h (au niveau des zones habitées), au lieu des 110 autorisés. Cela limitera la pollution et le bruit pour les habitants (la pollution atmosphérique c'est près de 50 000 morts annuellement en France).

-> Rehaussement de tous les talus prévus à 2m de haut afin d'atténuer au mieux la diffusion du bruit de la circulation pour les habitants proches de la route, et particulièrement pour le nouveau quartier de Lenn Sec'h.

-> Investissement massif dans le reboisement de l'ensemble des zones appartenant au Conseil Départemental (bords des routes, ronds point, parc, collèges, ...) et particulièrement sur la commune de Caudan qui sera impactée par le déboisement.

Quel monde ce Conseil Départemental veut-il pour les habitants ? Un aménagement pour la voiture - dont le carburant ruine aujourd'hui le budget des ménages - au détriment du développement des transports en commun et mobilités douces ? Des gaz à effet de serre et leur impact sur le climat ; le bruit, la pollution, et leurs impacts sur la santé de tous ? Pas de quoi nous rassurer sur la capacité des partis de droite qui gèrent ce Département à mettre en œuvre la sobriété et l'urgente bifurcation écologique qui nous impose de revoir, entre autres, nos politiques de mobilité et d'aménagement urbain. Pourtant le réchauffement climatique devrait être notre boussole, et encore plus au vu des événements que nous avons vécus cet été.

Nous sommes donc en désaccord sur l'opportunité et le contenu du projet présenté. Nous pensons que ce projet ne répond ni aux enjeux de la mobilité, ni aux enjeux de l'aménagement du territoire, ni aux enjeux écologiques et nous souhaitons qu'il y soit opposé un avis défavorable.

à Caudan le 21/10/22

Caudan en Transition
EELV Pays de Lorient
Lanester en Commun
UDB

